COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Du 20 Janvier 2017

(Affiché en exécution de l'article L 2121-25 et l'article R 2121- du CGCT)

Le conseil municipal a délibéré pour :

- pour signer une convention entre la commune et le service commun mis en place par Agglopolys pour l'instruction des autorisations d'urbanisme des communes membres.
- pour la convention concernant la télédéclaration et le télépaiement de la contribution de solidarité.
- pour l'autorisation d'ouverture de crédit section investissement.
- pour la réalisation d'une ligne de trésorerie auprès de la Caisse d'Epargne

Le conseil a pris connaissance du devis de bornage du terrain communal cadastré ZC 109 : 1 975,24 € TTC.

Dans le cadre de l'opération 1000 arbres avec Agglopolys : 94 arbres vont être plantés prochainement : 2 devis ont été demandés : SARL Obéjéro : 2 004 € TTC (arbres non plantés) et Pannequin Paysage : 1590 € TTC (arbres plantés). L'entreprise Pannequin Paysage a été retenue pour la réalisation de la plantation.

L'arrêté du permis d'aménager de Chambord Développement a été validé par le service instructeur d'Agglopolys mais l'opération ne se fera pas car l'exploitant agricole veut faire valoir son droit de préemption.

Les différents délégués aux commissions communautaires et syndicales ont relaté leurs participations aux différentes réunions.

ATTENTION A PARTIR DU 6 FEVRIER PROCHAIN, LE JOUR DE LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES SERA LE MARDI MATIN. (il est préférable de sortir vos poubelles la veille de la collecte)

Prochaine réunion le jeudi 23 Février 2017.